



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

anesthésistes

Question écrite n° 98822

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les risques de voir disparaître progressivement le personnel des anesthésistes-réanimateurs, tant parmi les médecins libéraux que dans les établissements hospitaliers. Cette branche de l'activité médicale semble connaître une particulière désaffection, et le nombre des départs à la retraite ne pourra bientôt plus être compensé par les nouveaux arrivants dans le métier. Il lui demande quelles sont ses intentions dans ce domaine et quelles mesures peuvent être envisagées pour rendre plus attractive l'activité dans ce secteur important du monde de la santé.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98822

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 4 juillet 2006, page 6969